

Réf de l'action : ECF T021.PR indice 6 du 22/12/25

**OBJECTIFS
PROFESSIONNELS****Être capable de conduire un véhicule isolé de transport de marchandises de plus de 3 T 500 de Poids Total Autorisé en Charge (P.T.A.C.).****MÉTIERS ET DÉBOUCHÉS**

- La formation ouvre sur des métiers du transport et de la logistique.

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne souhaitant conduire un véhicule affecté au transport de marchandises de plus de 3,5 T de PTAC (Poids Total Autorisé en Charge),
- Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation, n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter. Une analyse de vos besoins spécifiques sera réalisée. Nous vous invitons à nous faire parvenir toute demande d'aménagement ou de compensation lors de votre inscription. Nous vous mettrons en relation avec notre réseau d'acteurs du champ du handicap le cas échéant

PRÉREQUIS

- Être titulaire du permis B en cours de validité,
- Être titulaire de l'Epreuve Théorique Générale ou avoir obtenu son dernier permis (sauf permis deux-roues) depuis moins de cinq ans,
- Être âgé d'au moins 21 ans,
- Être reconnu apte lors d'une visite médicale auprès d'un médecin agréé par sa préfecture pour les permis de conduire, (ou de la commission médicale des permis de conduire selon les cas),
- Savoir lire et écrire la langue française,
- Avoir procédé à l'enregistrement de la demande de Permis en ligne sur le site ANTS en lien avec notre Centre de Formation,

AVERTISSEMENT

- Pour information : Les véhicules de cette catégorie peuvent atteler une remorque ne dépassant pas 750 kg P.T.A.C.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Avoir satisfait aux prérequis,
- Modalités d'inscription : merci de contacter notre agence par téléphone ou mail. Plus d'informations sur notre site internet ecf.asso.fr.
- 14 jours à compter de la demande de renseignements du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel

PROGRAMME / CONTENU

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul,
- Effectuer les vérifications courantes de sécurité du véhicule et effectuer les exercices de maniabilité,
- Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule dans des conditions normales de circulation,
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers,
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Fiche descriptive (ECF.FP.A.004 indice 08) annexée au devis, contrat ou à la convention de formation professionnelle

Tél :
Email :

PREPARATION AU PERMIS C - POIDS LOURD ISOLE DE + 3T5

MOYENS HUMAINS

- Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière » et du CCS Groupe Lourd ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité,
- Personne en charge des relations avec le stagiaire et les personnes en situation de handicap : merci de contacter notre agence.

METHODE ET MOYENS MOBILISÉS

- Méthodes pédagogiques multiples en présentiel actives, participatives et didactiques.
- Infrastructure, aire d'évolution,
- Salle de cours équipées de moyens multimédias,
- Simulateur de conduite adapté aux programmes des véhicules lourds
- Véhicules porteurs adaptés à l'enseignement,
- Equipement de protection individuelle conforme à la réglementation
- Ressources pédagogiques (outils, supports et ouvrages réglementaires de la formation remis aux stagiaires le cas échéant)

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par un état de présence par demi-journée et confirmé par le formateur
- Modalités d'évaluation (présentiel) :
 - Evaluations formatives (en cours et/ou en fin de formation, tests théoriques (QCM, ...) et/ou pratiques,
 - Evaluations de compétences réalisées en continue de la formation, correspondant aux contenus du Référentiel d'Education pour une Mobilité Citoyenne (REMC), permettant au candidat de se situer par rapport aux attendus de la formation, d'être acteur de sa progression et se familiariser avec les modalités d'évaluation.
- Epreuves pratiques de l'examen du permis de conduire de la catégorie C : Hors-circulation et circulation, réalisées par un inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière à l'issue de la formation selon les places attribuées par les services préfectoraux.
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

SANCTION VISÉE

- Permis de conduire de la catégorie C.
- Attestation de fin de formation
- Formation certifiée sous le code CPF210

Organisme agréé Cf site www.ecf.asso.fr de l'Agence.

EFFECTIFS

DURÉE DE LA FORMATION

TARIFS ET MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Merci de contacter notre agence par téléphone ou mail.